



COMMUNIQUÉ

Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires de la société DARI COUSPATE du 20 Juin 2019

Les actionnaires de la société DARI COUSPATE se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire le jeudi 20 Juin à 10h au siège de la société sous la présidence de Mr Mohammed KHALIL.

Les actionnaires de la société, après avoir entendu la lecture des rapports du Conseil d'Administration et des Commissaires aux comptes, ont approuvé les états de synthèse de l'exercice clos le 31 Décembre 2018 qui se sont soldés par un bénéfice net de 63 623 328,20 Dh.

L'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires de DARI COUSPATE a également examiné et adopté à l'unanimité l'ensemble des résolutions qui lui ont été proposées.

L'Assemblée Générale Ordinaire a décidé de distribuer un dividende de 110Dh par action qui sera mis en paiement à partir du 23 Juillet 2019 auprès d'Attijariwafa Bank.

Les états de synthèse sociaux arrêtés au 31 décembre 2018 qui ont fait l'objet d'une publication préalablement à la tenue de l'Assemblée Générale Ordinaire n'ont subi aucun changement.